

MODULE 2 : PERFECTIONNEMENT

Destiné aux membres des Commissions du personnel affilié-e-s à la CCT du secteur social parapublic vaudois

Objectifs

- Mieux connaître le contenu de la convention collective de travail social
- Renforcer le rôle et l'efficacité de la commission du personnel (CoPe)
- Développer le partenariat social dans les institutions

Public cible

Membres des commissions du personnel soumis à la CCT du secteur Social.

Contenu

- Rappel des principes de participation de la CoPe dans les institutions
- Rôles et mandats de la CoPe
- Travail pratique : les tâches de la CoPe et la répartition du travail
- La CCT : notre outil de travail
- Introduction à la négociation : préparation et suivi
- Comment communiquer et informer

Description et prérequis

Ce second module devrait être fait au minimum six mois après la formation de base, car celui-ci a pour but de permettre aux CoPes de se former et de s'organiser sur le terrain en approfondissant les thèmes introduits dans le module 1.

Intervenant-e-s

- Mélinda Skopintseva, Co-Secrétaire Générale chez AvenirSocial Région Vaud
- Roland, Formateur d'adulte indépendant

Durée du cours

Accueil de 8h30 à 9h00 – Cafés et croissants

Cours de 9h00 à 17h00 - Repas de midi compris

Prix, date et lieu

270 CHF par personne (formation et repas compris) - Attestation de participation

Le mardi 18 juin 2024
À AvenirSocial Région Vaud, 2^e étage,
Av. des Figuiers 28, 1007 Lausanne

Inscription

Délai au 05 juin 2024

Contact

Secrétariat AvenirSocial Région Vaud

Avenue des Figuiers 28, 1007 Lausanne

Courriel : vaud@avenirsocial.ch

Tél : +41 21 329 08 30 – Les matins du mardi et jeudi

Le montant de CHF 270.-/personne doit être versé au plus tard :

Le 10 juin 2024 sur le compte postal suivant :

AvenirSocial – Région Vaud - 1007 Lausanne

IBAN : CH60 0900 0000 1002 7184 6